



Document de séance

A9-0175/2024

11.4.2024

RECOMMANDATION

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, du protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et la République arabe d'Égypte relatif aux principes généraux de la participation de la République arabe d'Égypte aux programmes de l'Union
(15093/2023 – C9-0017/2024 – 2023/0220(NLE))

Commission des affaires étrangères

Rapporteur: Michael Gahler

Légende des signes utilisés

- * Procédure de consultation
- *** Procédure d'approbation
- ***I Procédure législative ordinaire (première lecture)
- ***II Procédure législative ordinaire (deuxième lecture)
- ***III Procédure législative ordinaire (troisième lecture)

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par le projet d'acte.)

SOMMAIRE

	Page
PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN	4
ANNEXE: ENTITÉS OU PERSONNES DONT LE RAPPORTEUR A REÇU DES CONTRIBUTIONS	5
PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND	6
VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND	7

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, du protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et la République arabe d'Égypte relatif aux principes généraux de la participation de la République arabe d'Égypte aux programmes de l'Union (15093/2023 – C9-0017/2024 – 2023/0220(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (15093/2023),
 - vu le projet de protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et la République arabe d'Égypte relatif aux principes généraux de la participation de la République arabe d'Égypte aux programmes de l'Union (15086/2023),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 212, à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a), et à l'article 218, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C9-0017/2024),
 - vu l'article 105, paragraphes 1 et 4, ainsi que l'article 114, paragraphe 7, de son règlement intérieur,
 - vu la recommandation de la commission des affaires étrangères (A9-0175/2024),
1. donne son approbation à la conclusion du protocole;
 2. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et de la République arabe d'Égypte.

**ANNEXE: ENTITÉS OU PERSONNES
DONT LE RAPPORTEUR A REÇU DES CONTRIBUTIONS**

Conformément à l'article 8 de l'annexe I du règlement intérieur, le rapporteur déclare avoir reçu des contributions des entités ou personnes suivantes pour l'élaboration du projet de rapport, préalablement à son adoption en commission:

Entité et/ou personne
EEAS

La liste ci-dessus est établie sous la responsabilité exclusive du rapporteur.

PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND

Titre	Protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et la République arabe d'Égypte relatif aux principes généraux de la participation de la République arabe d'Égypte aux programmes de l'Union
Références	15093/2023 – C9-0017/2024 – 2023/0220(NLE)
Date de la consultation ou de la demande d'approbation	31.1.2024
Commission compétente au fond Date de l'annonce en séance	AFET 26.2.2024
Rapporteurs Date de la nomination	Michael Gahler 21.3.2024
Rapporteurs remplacés	Mounir Satouri
Examen en commission	21.3.2024
Date de l'adoption	9.4.2024
Résultat du vote final	+: 39 -: 4 0: 8
Membres présents au moment du vote final	Alexander Alexandrov Yordanov, François Alfonsi, Maria Arena, Petras Auštrevičius, Traian Băsescu, Reinhard Bütikofer, Susanna Ceccardi, Włodzimierz Cimoszewicz, Anna Fotyga, Sunčana Glavak, Klemen Grošelj, Bernard Guetta, Sandra Kalniete, Dietmar Köster, Andrius Kubilius, David Lega, Nathalie Loiseau, Leopoldo López Gil, Antonio López-Istúriz White, Thierry Mariani, Pedro Marques, David McAllister, Sven Mikser, Matjaž Nemec, Demetris Papadakis, Kostas Papadakis, Tonino Picula, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos, Mounir Satouri, Jordi Solé, Tineke Strik, Dominik Tarczyński, Hermann Tertsch, Hilde Vautmans, Thomas Waitz, Charlie Weimers, Isabel Wiseler-Lima, Tomáš Zdechovský
Suppléants présents au moment du vote final	Attila Ara-Kovács, Vladimír Bilčík, Mercedes Bresso, Arnaud Danjean, Angel Dzhambazki, Andrey Kovatchev, Jan OVELGÖNNE, María Soraya Rodríguez Ramos, Mick Wallace
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Włodzimierz Karpiński, Georgios Kyrtos
Date du dépôt	11.4.2024

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL
EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND**

39	+
ECR	Angel Dzhambazki, Anna Fotyga, Dominik Tarczyński, Hermann Tertsch
ID	Susanna Ceccardi, Thierry Mariani
PPE	Alexander Alexandrov Yordanov, Traian Băsescu, Vladimír Bilčík, Arnaud Danjean, Sunčana Glavak, Sandra Kalniete, Włodzimierz Karpiński, Andrey Kovatchev, Andrius Kubilius, David Lega, Leopoldo López Gil, Antonio López-Istúriz White, David McAllister, Isabel Wiseler-Lima, Tomáš Zdechovský
Renew	Petras Auštrevičius, Klemen Grošelj, Bernard Guetta, Georgios Kyrtos, Nathalie Loiseau, María Soraya Rodríguez Ramos, Hilde Vautmans
S&D	Attila Ara-Kovács, Mercedes Bresso, Włodzimierz Cimoszewicz, Pedro Marques, Sven Mikser, Matjaž Nemeč, Demetris Papadakis, Tonino Picula, Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor, Isabel Santos

4	-
ECR	Charlie Weimers
NI	Kostas Papadakis
S&D	Maria Arena
The Left	Mick Wallace

8	0
S&D	Dietmar Köster
Verts/ALE	François Alfonsi, Reinhard Bütikofer, Jan OVELGÖNNE, Mounir Satouri, Jordi Solé, Tineke Strik, Thomas Waitz

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention